



### Éditorial:

## Etats Généraux pour l'avenir des jeunes : nous lançons le débat

Le mouvement contre le CPE a montré l'ampleur des problèmes auxquels sont confrontés les jeunes tout comme leurs attentes et leurs aspirations. Ils ont été un grand moment de débat, de prise de conscience et d'unité. Le gouvernement après avoir reculé sur le CPE semble ne vouloir apporter que des réponses insuffisantes et dévoyées. Les organisations signataires considèrent important de poursuivre dans l'unité le débat pour poser l'ensemble des questions sur l'avenir des jeunes et surtout faire émerger des propositions alternatives.

Elles ont donc décidé d'organiser ensemble des Etats Généraux pour l'avenir des jeunes. Ils prendront la forme de débats décentralisés se terminant en novembre.

**Pour lancer ces débats un premier forum national aura lieu le 10 juin à 9 h dans les locaux de l'Université de Panthéon Sorbonne.**

Ils prendront la forme d'ateliers et d'une séance plénière et commenceront à débattre de 4 thèmes :

- l'emploi et l'insertion
- la formation et l'éducation
- l'autonomie de la jeunesse
- les droits

Paris le 22 mai 2006

UNEF - UNL - FIDL - FSU - CCJ/CGT - FERC/CGT - Solidaires

## Retraités dans l'action le 8 juin

Dans l'ensemble des pays de la Communauté Européenne, les politiques libérales conduisent de fait à une baisse aggravée du pouvoir d'achat des retraités et des personnes âgées. Les situations de grande pauvreté avec leurs conséquences : difficultés de logement, de recours aux soins, de vivre décemment... se multiplient. L'insuffisance des structures d'hébergement s'ajoute à ce constat. Certaines des réponses apportées - allongement du temps de travail, cumul emploi/retraite... - ne sont que des moyens de peser sur le marché du travail et les rémunérations des personnels actifs.

Une politique ambitieuse en direction des retraités et personnes âgées, dont la prise en charge de la perte d'autonomie est l'un des aspects, reste à construire.

La Fédération Européenne des Retraités et Personnes Âgées (FERPA) qui avec le CNRPA avait émis un avis très critique sur les orientations de Bruxelles face aux « changements démographiques » appelle à se mobiliser dans la période du 29 mai au 15 juin dans l'ensemble des pays, notamment avec des manifestations ou rassemblements le 8 juin dans notre pays.

La FSU - avec la FGR-RP, l'ensemble des UCR de retraités,- a largement contribué au succès des actions menées ces derniers mois dans notre pays, notamment à l'occasion de la semaine bleue. Le gouvernement, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, est resté sourd aux demandes.

La FSU appelle ses militants à prendre toute leur place dans la préparation des initiatives unitaires et à contribuer à l'élargissement des mobilisations.

Communiqué de la FSU - 17 mai 2006

## CSE du 18 mai : déclaration commune sur l'apprentissage à 14 ans

FCPE - SGEN/CFDT - UNSA/Education - FSU - CGT - UNEF - UNL - FEP/CFDT - SNPDEN - Ligue de l'enseignement

À l'annonce de l'apprentissage junior, en novembre dernier, nos organisations, avec d'autres, s'étaient vivement opposées à ce dispositif notamment lors d'une séance du Conseil Supérieur de l'Éducation et lors du Conseil National de la Formation Tout au Long de la Vie.

Inclus dans la loi sur l'égalité des chances, il a été fortement contesté lors des mobilisations contre le CPE, aujourd'hui retiré.

Parce qu'il remet en cause, de fait, la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans et le collège pour tous, il constitue une régression éducative et un renoncement à donner à chaque jeune une for-

mation initiale de qualité permettant des poursuites d'études dans l'une des trois voies du lycée. Il ne s'agit en aucune façon d'une diversification de l'École. C'est dans le cadre de celle-ci et non en excluant des jeunes en difficulté que des solutions doivent être trouvées.

Nous renouvelons notre opposition à la mise en place de ce dispositif et en conséquence, tout en rappelant les raisons de notre opposition, nous refuserons d'entrer dans une logique d'amendement

Le 19 mai 2006

**Sommaire :** / P. 1 : Éditorial : Etats Généraux pour l'avenir des jeunes : nous lançons le débat / Retraités dans l'action le 8 juin / CSE du 18 mai : déclaration commune sur l'apprentissage à 14 ans - P. 2 à 8 : contributions au débat sur le bilan de la mobilisation anti-CPE - P. 8 : Elections à la CPAN des agents administratifs des préfectures

# Contributions au débat sur le bilan de la mobilisation anti-CPE

## Contributions des syndicats nationaux

### SNASUB

#### Bilan de la mobilisation anti-CPE, et suites

3 mois auront été nécessaires pour aboutir au retrait de l'article de la loi dite « *sur l'égalité des chances* » (LEC) concernant le Contrat Premier Emploi (CPE).

Le résultat pourra paraître mince à certains au regard de la durée de la lutte, du nombre d'organisations d'étudiants, de lycéens, de salariés du public et du privé, impliquées, de leur unité jusqu'au retrait, des 3 millions de manifestants qui sont descendus dans la rue et de l'adhésion qu'a rencontrée ce mouvement de la part d'une majorité de la population, toutes générations confondues. C'est pourtant une authentique victoire sous plusieurs aspects.

Le CPE constituait un symbole fort pour le MEDEF et le gouvernement dans leur tentative de démolition du Code du travail. Il institutionnalisait la précarité comme statut de droit commun des travailleurs dans une économie libérale. Avoir imposé un recul sur ce projet est porteur d'espoir pour les salariés, les précaires et les chômeurs, et pour leurs luttes à venir.

Depuis que ce gouvernement est en place, c'est la première fois qu'il plie devant un mouvement interprofessionnel sur un dossier qu'il considère comme important. Après l'échec de la mobilisation de 2003 sur les retraites, on peut enfin se rendre compte qu'il est possible de le faire céder. Le mouvement syndical et social avait besoin de ce nouveau signe, après le rejet citoyen du prétendu Traité Constitutionnel Européen le 29 mai 2005, pour reprendre confiance dans sa capacité à empêcher des reculs et à conquérir de nouveaux droits.

Le SNASUB a porté devant la FSU le mandat qu'il s'était don-

### SNES

#### Mouvement CPE : une parenthèse vite refermée ?

Les militants ont eu un moment d'euphorie, lundi 10 avril au moment où le gouvernement, après des mois d'arrogance et d'inflexibilité, était enfin contraint de plier. Quelle revanche pour le syndicalisme qui n'avait jamais pu vraiment se relever de son échec de 2003 et qui semblait réduit à faire le constat de son incapacité à tirer parti du mécontentement social pourtant si fortement exprimé à chaque échéance politique.

Un syndicalisme qui a su dépasser ses divisions traditionnelles pour faire jouer dans le cadre de « l'intersyndicale des 12 » une unité « sans faille ». Un syndicalisme qui a su faire converger les mobilisations aux rythmes différents des étudiants, des lycéens et des salariés et, ce faisant, apparaître comme un élément moteur de la construction des solidarités entre générations. Un syndicalisme qui a su dépasser ses querelles habituelles sur les modalités d'action pour jouer la carte de la montée en puissance des manifestations de masse et qui a su aussi, dimension décisive, retourner l'opinion publique en lui faisant partager son refus de la précarité et de la stigmatisation de la jeunesse.

Ceux qui se sont laissés aller à cette euphorie ont été vite ramenés à la raison. Ce même 10 avril, les 5 confédérations dites représentatives sifflaient brutalement la fin de la partie pour l'intersyndicale des 12 qui, à les entendre, avait épuisé sa mission en ayant obtenu le retrait du CPE.

Le 1<sup>er</sup> mai, 15 jours plus tard, qui aurait dû être celui de la victoire et du lancement de nouvelles batailles n'a finalement été

né, d'aller vers une grève reconductible interprofessionnelle, et a mobilisé dans son champ de responsabilité. Cette mobilisation la a été d'ampleur diverse; faible à moyenne dans les EPLE et dans les services, sauf à l'occasion des « temps forts », elle a été plus constante et massive dans l'enseignement supérieur et les bibliothèques. Sans doute due en partie, à la proximité avec les étudiants et les enseignants du supérieur, très engagés dans la lutte contre la LEC. Cela a incontestablement encouragé et facilité la participation active de nos collègues sur place

Mais si la lutte a connu le succès, elle n'a pas permis le retrait de la totalité de la LEC. Parmi les dispositions de cette loi figurent toujours des éléments qui demeurent inacceptables, tels l'apprentissage dès 14 ans ou la possibilité du travail de nuit à partir de 15 ans.

Le champ de la lutte portait également sur le retrait du Contrat Nouvelle Embauche (CNE) instauré par ordonnance l'été dernier et qui, , contient les mêmes remises en cause du Code du travail que le CPE.

Plus largement encore le mouvement contestait toutes les formes, d'institutionnalisation de la précarité, dans le secteur privé et public. Et dans la fonction publique ces dernières années se sont multipliées des situations de précarité en même temps qu'on réduisait le nombre de fonctionnaires titulaires : TUC, CES, CEC, Emplois Jeunes, CA, CAE, PACTE, contractuels, vacataires ...

La victoire sur le CPE demeure une étape. D'autres batailles restent à mener et à gagner, comme celle contre la loi liberticide CESEDA, secteurs public et privé ensemble, non par simple solidarité, mais bien par communauté d'intérêt.

qu'un 1<sup>er</sup> mai déprimant de défilés clairsemés et dispersés. Et la FSU a du faire preuve de beaucoup d'opiniâtreté pour concrétiser sa proposition d'une initiative commune d'Etats Généraux de la jeunesse. Si les jeunes (UNEF, FIDL, UNL) seront bien au rendez-vous, seuls, au niveau syndical, seront présents les Solidaires, la CGT faisant semble-t-il le choix de limiter sa participation aux Jeunes de la CGT et à sa fédération de l'Education. Les grandes confédérations ont été contraintes par la mobilisation des jeunes qu'elles ne pouvaient laisser se développer sans elles, à une unité large qu'a aussi facilitée le caractère très délimité de la revendication. Reste à trouver les moyens de « forcer » une telle unité sur la durée et sur des objectifs plus larges. Ce qui suppose probablement que soit levée l'hypothèque du système actuel de reconnaissance de la représentativité qui empêche toute évolution. L'accueil plutôt froid réservé au rapport Hadas-Lebel par le club des 5 montre que cela sera difficile.

En même temps la FSU ne peut faire à l'issue de ce mouvement l'économie de s'interroger sur elle-même. Comment ne pas constater qu'elle a été considérablement moins présente que dans les grands conflits précédents (1995 et 2003). Faut-il l'attribuer à l'objet même du conflit qui concernait d'abord les salariés du privé même si nous avons en permanence montré la convergence d'intérêts entre salariés du public et du privé. Ou faut-il, plutôt, évoquer la réserve qui caractérise les personnels de l'Education à chaque fois que les lycéens ou les étudiants se mobilisent. Et les personnels, à regarder la situation dans l'Education, sont-ils aussi convaincus qu'on a pu le dire que le syndi-

calisme avait enfin renoué avec l'efficacité. Et comment ne pas méditer sur ce paradoxe qui fait que la FSU, fédération dite « de l'Education », a appelé à plusieurs reprises à la grève sur le CPE alors qu'elle n'a pas été en mesure depuis plus de 2 ans de prendre la moindre initiative d'envergure sur le champ spécifi-

## SNUEP

### « Formation-insertion-emploi » : des politiques à revoir totalement

La détermination de la jeunesse et l'unité avec le salariat et leurs organisations ont constitué une vague irrésistible qui a emporté le CPE. Dès le début du mouvement le SNUEP a appelé les personnels de l'enseignement professionnel à s'y engager résolument par solidarité à l'égard des élèves de LP, parmi les plus directement concernés, et contre une nouvelle dévalorisation des formations et qualifications qu'aurait engendré le CPE. Le SNUEP a estimé que, chaque fois que les jeunes appelaient à des temps forts, l'appel à la grève des organisations syndicales de l'enseignement était de nature à amplifier le mouvement et à ne pas laisser isolés les élèves et les étudiants.

Cette victoire crée un nouveau rapport de force en faveur du mouvement social : de quoi pousser plus loin l'avantage en exigeant l'abrogation de toute la loi sur l'égalité des chances, dont l'apprentissage à 14 ans et la suppression du CNE. Insuffisamment fait dans le mouvement, c'est aussi le moment de mettre l'accent sur la précarisation dans l'Education nationale et d'exiger un plan de titularisation des précaires.

L'immense mobilisation de la jeunesse contre le CPE ainsi que la révolte des jeunes des banlieues et les manifestations du mouvement « Génération précaire » révèlent chacune à leur manière, le refus de toute une génération de vivre moins bien que la précédente et le rejet d'une précarisation généralisée et institutionnalisée. C'est une condamnation sans appel des politiques de formation-insertion-emploi qui ont cours depuis plusieurs décennies.

Fiasco de ces politiques qui, au nom de la lutte contre le chômage des jeunes, ont abouti à son doublement dans certaines quartiers défavorisés ; car, en plus d'être inefficaces, ces politi-

## SNEP

La lutte contre le dispositif CPE a d'abord été une lutte sur la question de l'emploi dans ses dimensions économiques, politiques et sociales.

Sur ce terrain, et pour n'en rester qu'à cette année, ce qui sera simplificateur, le 4 octobre a marqué l'entrée en lutte sur le thème de l'emploi (public et privé) avec un succès incontestable. L'emploi est la première préoccupation des français ; ses ravages expliquent en partie les réactions de conflits des banlieues en novembre ; dans le secteur de l'éducation, la grève du 24 novembre (avec le SNES et le SNUEP) a aussi apporté son lot de signes. La question de l'emploi public n'a pu donner lieu à des réactions syndicales communes, chacun des secteurs menant, dans ses conditions propres (SNCF, EDF...), des actions intersyndicales sans connexion avec les autres secteurs. Dans l'éducation, aucun front n'a pu être mis en place et cette situation persistera à toutes les étapes de la lutte anti CPE.

Dans le secteur EPS et STAPS, un coup d'accélérateur s'est produit après l'annonce, durant les vacances de Noël et reçue comme une provocation, d'une chute de 50% des postes au CAPEPS externe. Au cœur des décisions gouvernementales, une théorie des surnombres en EPS agitée comme un épouvantail commode mais que le ministère est incapable de démon-

trer. Il faut se rappeler qu'en 2004 déjà, une lutte longue et médiatique avait été conduite, avec succès puisque elle avait débouché sur une augmentation des postes au CAPEPS et la reconnaissance des diplômés STAPS dans l'emploi.

que de l'Education où elle est ultra majoritaire et alors que s'accumulent suppressions de postes, loi Fillon, apprentissage junior et remises en cause de tous ordres.

Bernard Boisseau (SNES)

ques, en choisissant de privilégier sans relâche l'apprentissage, ont été discriminatoires. Pour soi-disant faciliter l'insertion, les stages non ou mal rémunérés se sont multipliés, bien au-delà des nécessités pédagogiques qui peuvent se justifier sous certaines conditions. Ce volume sans cesse croissant de travail gratuit, c'est autant d'emplois qui n'ont pas été créés, de pressions pour tirer les salaires vers le bas, réduire la croissance et maintenir le chômage à un niveau élevé.

Le dogme libéral du transfert de la professionnalisation des formations de l'école vers l'entreprise a eu pour conséquence une volonté persistante de réduire l'offre de formation du service public d'Education. Le dénigrement des diplômés et la remise en cause de leur caractère national, au profit de vagues compétences évaluables dans le seul cadre de l'entreprise, portent atteinte à la finalité des études, au sens même des enseignements et contribuent un peu plus à la démotivation de certains élèves. Le tout concourt à la panne du système éducatif et à la régression de nombreux indicateurs, au recul des valeurs de l'école républicaine et à sa capacité de contribuer à l'intégration sociale, professionnelle et citoyenne de tous les jeunes.

Avec la régionalisation de la formation professionnelle, l'accumulation des réformes, les aides aux entreprises pour la formation se sont empilées et multipliées. Or les entreprises embauchent durablement si leurs activités le nécessitent : ne faut-il pas réorienter les aides publiques qui leur sont accordées ? Les jeunes possédant une formation de qualité méritent d'être embauchés en CDI, rien ne justifie la période d'essai qu'on voudrait leur imposer. L'élévation du niveau de culture et de qualification est le facteur déterminant de la compétitivité de l'économie ; la formation sur le tas est un obstacle à cet élèvement, il faut redonner la priorité aux formations initiales et professionnalisantes scolaires et aider (par des allocations d'études par exemple) les jeunes les plus défavorisés à les suivre.

des deux manifestations n'a pas pu avoir lieu, la CNEESTAPS jugeant les conditions de mise en place insuffisantes. Le SNEP, dès janvier, s'est toujours battu pour lier ces deux ensembles revendicatifs, CPE et STAPS ; nous n'avons pas ménagé nos efforts, y compris dans la FSU, afin que la question des recrutements soit partie constitutive de la lutte. Au bilan, cet effort sera relativement vain ; l'éducation, dans ses exigences de recrutements, de protection de l'emploi public, de lutte contre la précarité, sera absente et incapable de lier ces

questions au mot d'ordre unitaire de « retrait du CPE ». Cette difficulté explique aujourd'hui la crise de la lutte sur le terrain éducatif alors que le ministre de Robien n'a jamais été aussi actif par sa morgue à l'égard des manifestations, son soutien au Premier Ministre et l'activation unilatérale des dossiers dont il a la charge.

15 mai 2006

## Contributions des sections départementales

### FSU 13

#### CPE : retour sur un mouvement

##### Une victoire éclatante

La dernière fois qu'un gouvernement de droite a dû retirer une réforme, il s'agissait de celui de Juppé, lors de la grève de l'hiver 95 au sujet des régimes spéciaux de retraite. C'est dire l'importance de la victoire que viennent de remporter tous ceux et celles qui se sont engagés, toujours plus nombreux contre le CPE et contre la morgue d'un pouvoir qui avait pris l'habitude de mépriser l'avis majoritaire des français. Nul doute que le lourd contentieux accumulé depuis 2002 entre ce pouvoir et les forces de la jeunesse et des salariés, a joué également un rôle dans la détermination du mouvement qui n'a cessé de s'élargir et de se renforcer au fil du temps comme en témoignèrent chiffres de manifestants et sondages d'opinion.

##### Une triple caractéristique.

Le mouvement anti-CPE a d'abord été marqué par la mobilisation des étudiants et des lycéens. Sur fond d'occupation ou de blocage des facultés et des lycées, on a vu se lever dans les rues de Marseille, du 2 février au 4 avril, un raz de marée de la jeunesse, coloré et vivant, mais aussi exemplaire, massif et responsable.

En second lieu, il faut souligner la convergence maintenue jusqu'au bout entre les jeunes et les salariés. Pour ce qui les concerne, les enseignants et les personnels de l'éducation se sont tenus au plus près de leurs élèves dans les manifestations, encadrant les cortèges d'établissements, construisant un mouvement majoritaire de grèves, notamment à l'appel de la FSU qui a couvert toute la période par des préavis renouvelés.

### FSU 19

Pour la section départementale de la FSU 19, le bilan, non exhaustif, de 2 mois d'actions contre le CPE pourrait se traduire par :

- 1 - La satisfaction d'avoir, enfin, gagné quelque chose, même si l'on peut penser que ce gain reste minime, (une nouvelle défaite aurait porté un coup fatal au syndicalisme).
- 2 - Une unité syndicale retrouvée, même si cette unité fragile a été construite à minima mais qui a mis plus de 20 000 personnes dans la rue dans notre département.
- 3 - Une forte réactivité syndicale (par simple chaîne téléphonique) pour s'opposer, sous forme de « force tampon » aux nombreuses provocations des parents d'élèves de la PEEP (téléguidées par les amis de Sarko), envers les jeunes, ou pour

### FSU 21

#### Historique des actions :

Blocage de la faculté droit lettres début mars.

Jeudi 16 mars : grève peu suivie dans l'EN, manifestation unitaire salariés étudiants de 4000 personnes.

Samedi 18 mars : manifestation de 8000 personnes.

Enfin, autre élément essentiel, le mouvement a su préserver l'unité des organisations syndicales autour d'un mot d'ordre clair et assumé ensemble jusqu'au bout.

#### Quelques enseignements

Tout d'abord ce mouvement montre que la lutte paye : c'est bon pour le moral des salariés ! Ensuite il a revitalisé le mouvement syndical en le replaçant au centre du débat social : l'outil syndical est légitimé comme instrument de défense des droits des salariés mais aussi comme opérateur de progrès social et démocratique. L'écho soulevé hors de nos frontières par l'ampleur de cette remise en cause des dogmes libéraux sur la flexibilité et la précarité, la solidarité exprimée publiquement par la Confédération Européenne des Syndicats, montrent que le modèle social français n'est pas cette vieilleries ringarde que d'aucuns voulaient mettre au clou de l'histoire. Il est des vaux et des combats qui méritent d'être défendus et menés ! Enfin par son résultat, le mouvement anti-CPE clôture une période ouverte par l'échec du mouvement de 2003 sur les retraites. Désormais d'autres perspectives plus favorables aux salariés sont possibles et crédibles.

Outre l'abrogation des mesures anti-sociales (CNE, loi sur l'égalité des chances...) il est temps d'élaborer collectivement des alternatives qui placent l'éducation et la formation au centre des dispositifs anti-chômage

Par ailleurs, la question de l'unité syndicale est revenue au centre des débats : le combat s'est mené à 12 et il est temps que soient reconnues par tous la place et le rôle de la FSU.

« calmer le jeu » face aux forces de police.

4 - Une très intéressante prise de conscience politique des jeunes dont la maturité en a étonné plus d'un...

5 - L'énorme attente des peuples de la terre par rapport à nos combats que les centaines de messages d'encouragements ont démontré.

6 - L'agréable sentiment d'avoir conduit les médias, pourtant aux ordres, à traiter assez correctement les infos durant cette période.

7 - L'écœurement devant les exactions des casseurs lors des manifestations, ainsi que les dégâts considérables dans les universités.

Pour la FSU 19, Jean-Louis Puydebois, co-SD

Mardi 28 mars : grève fortement suivie dans l'EN, et manifestation unitaire de 10000 personnes. Blocage des lycées jusqu'au retrait, avec le soutien des enseignants et de la FSU.

Mardi 4 avril : grève moins suivie, mais manifestation de 12000 personnes.

#### Analyse :

Des manifestations très importantes, de l'ordre de celles de 95. Ce mouvement s'est construit et amplifié avec en toile de fond les écueils qui nous ont conduit à l'échec en 2003. Localement nous avons eu des difficultés à dépasser les mots d'ordre nationaux et à contextualiser le mouvement dans un cadre départemental. D'une part les contacts avec les étudiants mobilisés ont été défectueux, et les organisations syndicales étaient réticentes à prendre des initiatives locales. Par exemple, le 23 mars, la section départementale FSU 21 avait pris la décision d'appeler à la grève, mot d'ordre qu'elle a dû retirer, étant seule à appeler, et sans connaissance des décisions de manifestations des jeunes.

Un enseignement à tirer : un faible taux de grévistes le 4 avril, mais une participation massive à la manifestation. Des collègues ont sans doute pu se libérer grâce au blocage de leur établissement. Les collègues semblent réticents devant la répétition des jours de grève, surtout le même jour.

## FSU 86

### CPE Poitiers

Mardi 11 avril, après 7 semaines de grève et de blocus, les étudiants de l'Université de Poitiers, réunis en assemblée générale au stade Rébeilleau, ont voté, à 1500 pour et 1200 contre, la reprise des cours. La veille, le retrait ou remplacement du CPE avait été annoncé puis fêté devant tous les médias par les grandes organisations syndicales : tous sentaient combien un échec de cette extraordinaire mobilisation aurait été catastrophique pour la crédibilité du rôle des syndicats et plus largement de l'action collective. Mais les annonces triomphatrices des organisations syndicales ont laissé un goût amer aux quelques 1200 étudiants poitevins prêts à poursuivre le mouvement pour obtenir plus que le simple retrait du CPE (obtenu pourtant de haute lutte).

La mobilisation étudiante est née au STAPS de Poitiers début janvier 2006 après l'annonce de la réduction drastique du nombre de postes proposés au CAPEPS. Ce mouvement s'est peu à peu étendu à l'ensemble de l'Université, toujours sur les questions liées à l'éducation (postes aux concours mais aussi Loi Fillon). Les revendications se sont ensuite étendues au retrait du CPE et plus largement de toute la loi dite d'égalité des chances et le 7 février, étudiants et lycéens manifestaient avec les salariés dans les rues de Poitiers. Le blocus de l'Université a été voté une semaine avant les vacances de février et pendant plus de sept semaines, les actions « coup de poing » plus ou moins spectaculaires (brûler des voitures en carton devant la préfecture, blocage de la gare puis de toute la ville) et débats, films se sont succédés dans une extraordinaire effervescence et imagination. Les médias ont largement relaté l'originalité du mouvement étudiant poitevin, les assemblées générales au stade Rébeilleau qui ont rassemblé de 800 à 3500 étudiants, avec vote individuel avec carte étudiant et respect total des différents intervenants sans huées ni applaudissements. Le mouvement s'est aussi distingué par une grande méfiance vis à vis des organisations syndicales salariales ou étudiantes. Certains des étudiants, en général très politisés, sont encartés mais ce n'est pas la majorité. La peur constante d'être « récupérés » ou « manipulés »,

## FSU 91

1 - Nous devons affirmer haut et fort qu'il s'agit d'une victoire. Pour la première fois depuis 2002, le mouvement social et le mouvement syndical ont fait reculer d'une façon significative le gouvernement.

Mais cette victoire n'aurait pas été possible sans les grèves de 2003, et dans une moindre mesure de 2004, ni sans le rejet du TCE au référendum de 2005.

Cette compréhension par l'ensemble des collègues est indispen-

#### Violences et répression :

Dans les lycées aucune violence, intervention de la police au lycée de Brochon, des parents proches de l'UMP tentent de forcer le blocage du lycée Carnot de Dijon.

Manifestations pacifiques, si ce n'est des provocations policières le 28 contre un militant de Solidaire. Les 28 et 4 avril, une partie de la manifestation s'est détournée vers la gare, afin de perturber le trafic ferroviaire. La première fois, nous n'avons pas pu empêcher l'évacuation par la force des manifestants, ce qui a conduit à des violences avec des manifestants blessés, et trois interpellation, avec une comparution immédiate et un emprisonnement d'un mois ferme. Le 4 avril par contre, la présence de militants FSU a permis une levée de l'occupation sans affrontement, après négociations. Une délégation de militants a été ensuite reçue à la préfecture.

L'image de syndicats qui leur paraissent essentiellement divisés sont frappantes. Dans ces conditions, le lien entre l'intersyndicale de l'Université (SUD ; CGT ; FSU et UNSA), l'organisation d'action communes n'ont pas toujours été simples (présence de signes syndicaux dans les manifestations contestées par les étudiants par exemple) même si pour les salariés il a été dès le début décidé de laisser toute autonomie au mouvement étudiant. Très jaloux de leur mouvement, ils se sont aussi rapidement démarqués de la coordination nationale. Cependant le respect de cette autonomie et l'unité syndicale locale et nationale ont sans doute permis que peu à peu les relations deviennent plus fortes et le travail commun plus facile. Il est notable ainsi qu'à l'issue du mouvement un « comité de suivi » tripartite étudiants-enseignants-iatos. En ce qui concerne les salariés de l'Université de Poitiers, si la mobilisation a été très forte les journées de manifestation nationales, les 28 mars et 4 avril, en revanche, il n'y a pas eu de mouvement de grève massif et les assemblées générales de personnels ont réunis difficilement plus de 30 personnes (sur 2000 salariés...). Les collègues, enseignants, chercheurs ou iatos, axés sur le retrait du CPE, se sont, pour la plupart mobilisés « en solidarité » avec les jeunes, comme parents et non pour la défense de leur propre statut.

Mardi 11 avril, après le vote de la reprise des cours ou la « coordination » a été mise en minorité, les étudiants ont défilé au pas de charge, amers et moroses mais avec la volonté très forte de ne pas en rester là. Ainsi ils ont, d'une part, poursuivi la mobilisation en se retrouvant à plus de mille deux jours plus tard dans un joyeux tintamarre nocturne pour rappeler que reste la loi dite d'égalité des chances, la loi Fillon et le CNE.

Après avoir constaté l'efficacité et la nécessité de l'organisation collective, les étudiants qui ont pendant plus d'un mois organisé ce mouvement démocratique, sans violence, résistant à toutes les pressions et intimidations, souhaitent organiser « quelque chose » qui perdure. Ce « quelque chose » pourrait proposer un programme, se présenter aux élections étudiantes mais cela ne s'appelle pas (encore ?) un syndicat.

sable pour aller vers des luttes et des succès revendicatifs dans les mois qui viennent.

2 - Aurait-on pu aller plus loin ?

Au niveau national l'intersyndicale avait cet unique mot d'ordre, et l'unité maintenue jusqu'au bout a été une condition de la réussite.

La mobilisation des salariés :

Dans les secteurs où nous sommes influents, nous avons eu les taux de grévistes les plus élevés, mais sans que ceux-ci aient une tendance à la hausse en mars et en ne dépassant qu'une fois le seuil de 50% grévistes (28 mars).

En même temps les AG dans les établissements et les localités ont été peu nombreuses et les débats sur l'action quasi inexistant. La participation aux AG départementales, que nous n'avons pas organisé systématiquement, était, elle, squelettique.

Par contre, la participation aux manifestations dans le cortège FSU, ou avec les jeunes pour les profs de lycée était importante.

#### La mobilisation des étudiants

Forte et durable à l'université d'Evry, elle a été très faible à Orsay.

Les questions du blocage de l'université d'Evry ont été lancinantes tout au long du mouvement en occupant la totalité, ou presque des discussions d'AG de l'université. Si des conditions objectives (contrôle pointilleux des présences des étudiants pendant leur cursus, forte proportion d'étudiants exerçant un petit boulot) expliquent cela, il n'en reste pas moins que le blocage pose problème. En fait un groupe très mobilisé (cent étudiants sur 15000) assure le blocage d'une fac vide sans que se mènent des discussions et des actions.

#### La mobilisation des lycéens.

Quasiment tous les lycées du département ont été touchés, à un moment ou à un autre, par un blocage, une grève. Mais à peu d'exception près, il n'y a eu de continuité du mouvement,

voir même de liens avec le calendrier des « temps forts ».

Un certain nombre d'affrontements ont eu lieu avec des tentatives d'intrusions dont certaines avaient peut-être des volontés destructrices, mais dont d'autres avaient pour objectif la mobilisation des lycéens. En même temps nous observons l'incapacité des adultes à intervenir et à se situer dans des situations tendues, comme cela a déjà été le cas lors du mouvement lycéen de 2005 ; Une nette majorité de collègues, pourtant grévistes n'ont pas voulu, ou su discuter avec les lycéens. La peur de dérapages, par beaucoup de chefs d'établissements, explique aussi que beaucoup de situations devant les lycées aient été tendues.

#### L'unité syndicale.

Nous avons eu 1 à 2 intersyndicales départementales par semaine entre le 15 février et le 21 avril.

Les relations, traditionnellement bonnes entre la CGT, Solidaires et nous, élargies à l'UNEF, ont donné le « la » de la mobilisation départementale (proposition d'actions, rédactions de tracts, communiqués etc.), la CFDT et FO ne participant que parce qu'ils ne pouvaient guère faire autrement.

#### En conclusion :

Nous avons voulu soulever un certain nombre de problèmes liés à la mobilisation, non par morosité ou pessimisme, mais parce que si nous voulons retrouver le chemin de gains revendicatifs, il vaut mieux ne pas se voiler la face sur nos faiblesses. Il n'en demeure pas moins que nous sommes en bien meilleure situation qu'il y a un an.

Evry, le 15 mai 2006

## Contributions des tendances

### Ecole Emancipée

#### CPE : quatre leçons d'un mouvement exceptionnel

La première est le rejet massif par toute la société de la précarité dans ce qu'elle représente comme régression sociale sur le plan du travail, du logement, de la vie ... La victoire du NON le 29 mai dernier avait déjà traduit un rejet profond de la « concurrence libre et non faussée » d'un libéralisme destructeur d'avenir. En moins d'un an, les théories libérales ont été rejetées nettement par 2 fois.

La deuxième leçon doit être tirée en regardant comment les jeunes ont su construire, développer et imposer cette victoire contre un gouvernement qui n'avait jamais cédé. D'abord en respectant les rythmes qui étaient soit imposés par les vacances, soit nécessaires pour expliquer et convaincre les jeunes puis les salariés. Ensuite, en utilisant des moyens de lutte radicaux comme le blocage des universités s'appuyant sur la massivité des AG, le respect de la démocratie.

En se dotant, via la coordination nationale, d'un outil de lutte et de direction reconnu par tous, en proposant des journées de convergence avec les salariés sans en faire dépendre le développement de leurs luttes, ils ont permis une montée en puissance extraordinaire de la mobilisation, notamment des manifestations et ont pesé sur le maintien jusqu'au bout du cadre unitaire.

La troisième leçon, c'est l'attitude des salariés avec l'appui massif de la population. Si les manifestations ont été retentissantes, les grèves furent « économiques ». Dans le public (à l'exception de l'Education Nationale) comme dans le privé, le recours à la grève fut mesuré à son juste prix. La question de la reconduction, si elle fut posée et parfois débattue, ne fut pas reprise par les AG.

Comme si était intégré que l'affrontement avec le gouverne-

ment se posait sur un autre terrain, plus « général », plus social, plus politique exprimé principalement par le nombre des manifestants.

#### Mais sans la grève des étudiants, que serait-il advenu ?

Cette question est bien sûr importante. Au-delà des suites des défaites de 2003, 2004, 2005, comme de l'incapacité à s'opposer aux privatisations dans les services publics, on doit toujours considérer que la grève des salariés, dans sa capacité de nuisance pour le patronat et le gouvernement, reste un outil nécessaire et incontournable. Comment mettre en échec les politiques sur l'éducation, les services publics ou même dans le privé sans avoir à recourir à cet outil dans la construction des rapports de force nécessaires ? Voilà sans doute une des questions qu'il faudra résoudre.

Tous ensemble ! La dernière leçon, c'est bien sûr que l'unité permet de gagner sur un mot d'ordre clair et non négociable. La bataille contre le CPE a vu une unité continue des 12, avec pour la première fois des appels nationaux des confédérations dites « représentatives » et des autres forces syndicales, Solidaires, UNSA et FSU. Mais, dès qu'elles le pouvaient, les confédérations « représentatives » se dépêchaient de retourner à leurs affaires. La FSU peut-elle envisager d'être « première » dans la Fonction Publique, l'Education et de rester marginalisée dans l'interpro, sur des questions pourtant aussi essentielles que la formation, les qualifications et l'emploi ? Les divisions persistantes, les questions de représentativité, mais avant tout les luttes à venir, imposent de reprendre le débat sur l'évolution de la FSU, la recomposition syndicale.

*Cette victoire est d'abord celle des jeunes, mais elle est aussi la nôtre. Sachons la faire fructifier. Tant de reculs restent à bloquer. Tant de progrès restent à faire. Tant d'alternatives restent à construire !*

## Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant

Après le retrait du CPE, ne faut-il pas sauver l'école, sauver notre statut ?

La jeunesse et les salariés, dans l'unité, avec leurs organisations, par la grève et les manifestations réunissant jusqu'à 3 millions de personnes viennent d'imposer un recul au gouvernement. BDFN après BDFN, avec d'autres militants, nous avons été amenés à batailler pour que la FSU appelle à la grève (ainsi, au BDFN du 27 février, nous avons soumis un amendement demandant que la FSU appelle à la grève le 7 mars, qui a recueilli 61 % des voix. Mais un texte doit obtenir 70 % des suffrages pour être validé ! ) puis se prononce pour l'appel à la grève générale.

Le gouvernement a dû retirer le CPE, mais il poursuit néanmoins et accélère les mauvais coups :

- transfert des 93 000 TOS,
- protocole sur les directeurs d'école signé le 10 mai aboutissant à la création de 50 000 EVS rétribués 574 euros par mois,
- socle commun d'appauvrissement des connaissances,
- 249 collèges « ambition réussite », où seront expérimentées, pour les élèves la destruction du caractère national de l'enseignement, le remplacement des connaissances par des compétences et pour les enseignants la casse de nos statuts particuliers : certifiés, agrégés, PE.

**Ne sommes nous pas face au démantèlement de la Fonction Publique et de l'Éducation Nationale?**

Aussi, tout ne dépend-il pas de l'indépendance des organisations syndicales, dont la FSU, de leur unité pour la défense des personnels et de leurs garanties statutaires ?

Faut-il alors :

- revendiquer pour les TOS des « cadres d'emplois spécifiques » ... dans la fonction publique territoriale, comme le font les responsables de la FSU ...ou plutôt demander leur maintien dans

la Fonction Publique d'Etat avec toutes leurs garanties de fonctionnaires d'état ?

- participer aux groupes de travail rédigeant les fiches du RIME (répertoire interministériel des métiers) visant à détruire les 900 corps de fonctionnaires pour ne remplacer qu'un départ en retraite sur deux? Ne faut-il pas quitter ces groupes de travail, comme le demandent des syndicats nationaux de la FSU ?

- participer à l'installation de la Commission de débat Université Emploi en présence de De Villepin le 25 avril, commission chargée « d'organiser le débat sur les liens entre université et emploi » avec pour thèmes « la professionnalisation des études dans le cadre du cursus Licence-Master-doctorat » et « l'apprentissage et le développement de l'alternance » ?

« Alternance et apprentissage » : n'est-ce pas justement ce que les étudiants ont combattu pendant des semaines de grève générale dans les universités ?

Aujourd'hui l'Union Européenne veut réduire les organisations syndicales à n'être que des partenaires des gouvernements et du patronat mettant en œuvre, au nom du « dialogue social », les directives européennes, corédigeant les projets de réforme ministériels. Peut-on accepter ?

Comment la FSU et ses syndicats nationaux pourraient-ils continuer à exister si l'éducation nationale, fondée sur des programmes, des horaires et des diplômes nationaux décernés par des fonctionnaires de l'état, n'existe plus ?

Après le mouvement contre le CPE, pour porter un coup d'arrêt à la politique du gouvernement de Villepin, inspirée par l'UE, de destruction des acquis sociaux, de la Fonction publique et de l'éducation nationale, ne faut-il pas l'unité ?

J-Paul Crouzet, J.Lefebvre (jacklefebvre1@free.fr)

## Emancipation

**La FSU évaluée par les jeunes et ses syndiqué-es : « Doit se ressaisir ! »**

La mobilisation la plus importante depuis 68 aura fait reculer un pouvoir qui entendait passer en force sur le CPE, comme il le fait depuis 2002 sur tous les acquis des travailleurs. La détermination des jeunes, leur auto organisation autour de mots d'ordres unifiants, en coordinations nationales, leurs occupations et blocages, leur lutte contre la répression, retrouvent les principes du syndicalisme et mettent la jeunesse en situation d'apporter un nouveau souffle au mouvement syndical, qui ne semble pas vraiment comprendre cette remarquable leçon...

**Sur le CPE, la FSU n'a pas été à la hauteur.** La direction de la fédération, animée par les tendances U&A et E.E et coraquéée par les corporatismes des gros syndicats nationaux, n'a jamais été à l'impulsion : quand il y a eu des appels à la grève, ils étaient réduits au minimum dans leur portée comme dans leur diffusion. Quand la jeunesse a permis à la FSU de revendiquer, avec le retrait du CPE, son premier succès depuis bien longtemps et a demandé de pousser l'avantage sur le CNE, la loi pour « l'égalité des chances », et les postes aux concours, la FSU, pourtant la mieux implantée au plus près de cette jeunesse scolarisée, l'a lâchée. La direction de la FSU aurait dû impulser l'action en s'appuyant sur les plus mobilisés des jeunes, des non titulaires, des sections départementales nom-

breuses à demander des appels clairs, des syndicats, en cessant de tenir SUD Education et la CNT à l'écart de l'intersyndicale et en s'abstenant de proposer au pouvoir une occasion d'enterrer la mobilisation avec des « Etats Généraux de la jeunesse ».

**La direction de la FSU nous aura fait rater cette année toutes les occasions de défendre les revendications des personnels :** loi Fillon- Robien, précarité, éducation prioritaire, création de tous les postes nécessaires, laïcité... Notamment en ne s'engouffrant pas dans la brèche ouverte par le retrait du CPE, pour porter cette plate-forme Education, et en annulant la manif nationale de défense du service public d'éducation. Ce retour à l'attentisme de la FSU revient à privilégier la reconnaissance de sa représentativité et l'alternance politique, au risque d'un remake de 2002, entre un social libéralisme façon Blair, le FN et un Sarkozy prêt à tout et libéré par l'arrêt de la lutte de ce printemps: chasse aux immigrés, aux élèves sans papiers, contrôle social, délation, précarisation et flicage généralisés, priorité à l'école privée...

En alternative à cette orientation de l'exécutif national, Emancipation défend sur le terrain, comme dans les instances délibératives de la FSU, **la poursuite de la lutte unitaire, des salariés avec les jeunes, contre le libéralisme, en toute indépendance par rapport aux politiques. Voilà le fil à plomb de la préparation du congrès fédéral, qui se tiendra juste avant les échéances électorales de 2007.**

Pour tout contact, pour se procurer la revue « L'Emancipation syndicale et pédagogique » : raymond.jousmet@wanadoo.fr

(1) Comme les autres directions syndicales « représentatives », mais en tentant de justifier, à l'interne, la faiblesse de ses appels publics par l'inertie de l'intersyndicale... Même lorsque l'UNSA a doublé la FSU sur sa gauche !

## Front Unique

### Les véritables leçons du combat pour le retrait du CPE

Le lundi 10 avril, Chirac annonçait par communiqué de l'Élysée le « remplacement CPE », suivi d'une déclaration de Villepin indiquant « le remplacement de l'article 8 de la loi sur l'égalité des chances par des mesures en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes les plus en difficulté ».

C'est depuis 2002 la première fois qu'un gouvernement Chirac est défait, sur le terrain du combat de classe direct.

A la suite des organisations de jeunesse (UNEF, MJS, JC etc.), les directions des organisations syndicales ont dû se prononcer pour le retrait du CPE. Ensuite la force de la mobilisation rendait impossible aux mêmes directions de renoncer à ce mot d'ordre et de discuter comme le proposait le gouvernement des « enrichissements » du CPE.

A cet égard, la preuve a été faite que sans la participation des directions syndicales, il est impossible au gouvernement de faire passer ses réformes réactionnaires.

En effet, si à chaque étape le gouvernement a tenté de renouer les fils du dialogue social avec les dirigeants syndicaux, ceux-ci n'ont pu que réitérer leur demande de retrait du CPE, comme se fut le cas le 24 mars par exemple lorsqu'ils rencontrent Villepin. On notera à ce propos les « interrogations » du secrétaire général de la FSU, Gérard Aschieri, qui la veille encore se plaignait de n'avoir « toujours aucune nouvelle de Matignon », jugeant que « la sélection » des interlocuteurs par Dominique de Villepin pour discuter du CPE amenait à s'interroger sur « la sincérité » de sa démarche.

Force est de constater par ailleurs, alors même que la question d'en finir avec le gouvernement Chirac Villepin Sarkozy a été clairement posée durant les deux mois de mobilisation contre la

CPE, la direction de la FSU, comme toutes les autres directions syndicales, s'est positionnée pour préserver l'existence d'un gouvernement totalement illégitime.

En effet, alors par exemple que la coordination nationale étudiante s'est plusieurs fois adressée aux directions syndicales pour qu'elles appellent à la grève générale et qu'elles organisent une manifestation centrale, à Paris, celles-ci ont à chaque fois répondu négativement. A l'inverse, elles en ont plusieurs fois appelé à Chirac lui-même et ont accepté de négocier avec l'UMP la « sortie de crise »

Aujourd'hui, le gouvernement Chirac Villepin Sarkozy est maintenu. Celui-ci ne peut pourtant que continuer sa politique archi réactionnaire au compte du patronat français. Dans l'enseignement, se sont des milliers de suppressions de postes par non remplacement des départs en retraites. C'est le projet de suppression des décharges horaires comme celles accordées aux heures de première chaire, c'est la mise en place du socle commun au collège, du plan De Robien de liquidation des ZEP, etc...

Dans la Fonction publique, plutôt que de se placer en défense inconditionnelle du statut des personnels, la direction de la FSU discute depuis des mois d'amendements au projet de loi Fonction Publique qui vise à liquider le recrutement par concours.

Il est au contraire impératif que les directions syndicales rompent immédiatement avec le gouvernement. La direction de la FSU a la responsabilité de s'adresser aux autres organisations syndicales pour réaliser le Front unique afin d'affronter ce gouvernement pour en finir avec sa politique et ses réformes (CNE, loi sur l'égalité des chances ...) : telle est la véritable leçon de deux mois de combat contre ce gouvernement

---

## N. Sarkozy : des paroles ... et des actes qui les contredisent

### Elections commission paritaire administrative nationale des agents administratifs des préfectures : N. Sarkozy, des paroles ... et des actes qui les contredisent

Le 27 juin prochain se dérouleront, au ministère de l'Intérieur, les élections à la commission paritaire administrative nationale des agents administratifs des préfectures. Les listes ont été déposées le 15 mai. Celle du Syndicat national unitaire des préfectures, syndicat affilié à la FSU, est, sur décision administrative de l'employeur, écartée du scrutin en fonction d'une loi qui réserve le monopole de candidatures aux organisations jugées « représentatives » ... avant l'élection ! Les fonctionnaires concernés voient ainsi leur liberté de choix réduite. Et pourtant, le ministre dispose d'une large liberté d'appréciation, dont il est par exemple fait usage au ministère des transports ou au ministère de l'éducation nationale !

Mais n'est-ce pas N. Sarkozy, à la fois ministre de l'intérieur et

président de l'UMP, qui prônait à Douai le 27 mars dernier la démocratie dans les élections professionnelles : « Rendons à chacun le droit imprescriptible de se présenter librement à une élection. Si l'on veut que la démocratie sociale fonctionne, il faut qu'elle soit réellement une démocratie. » ?

Il y a loin de la coupe aux lèvres !

La FSU, organisation syndicale la plus représentative des fonctionnaires de l'Etat, est une nouvelle fois écartée d'une élection qui concerne des fonctionnaires de l'Etat.

La FSU dénonce ce nouveau déni de démocratie. Elle soutient l'appel au boycott de l'élection lancé par son syndicat le SNUP - FSU. Elle invite les agents à exprimer ainsi leur exigence de respect de la démocratie qui suppose la liberté de voter pour les candidats de son choix, sans pré-tri de la part l'employeur.

Communiqué de la FSU - 18 mai 2006

Retrouvez les infos  
sur le site web de la fsu:  
<http://fsu.fr>

Imprimé par nos soins - n°ISSN: 1247-2859 - N° CPPAP: 0710 S 07455 - Dépôt légal : mai 2006 - Prix: 0,4 €  
Directeur de la Publication: Gérard Aschieri  
**POUR** L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, **Info**  
3/5 rue de Metz - 75010 Paris - TEL: 01 44 79 90 30 - FAX: 01 48 01 02 52 - **E-Mail** : fsu.nationale@fsu.fr